

211C1842
FR0000073728-OP032-AS15

11 octobre 2011

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SERMA TECHNOLOGIES

(Alternext)

Banque Delubac & Cie a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions SERMA TECHNOLOGIES, soit du 27 septembre au 10 octobre 2011 inclus, la société Financière Serma¹ a acquis sur le marché 31 311 actions SERMA TECHNOLOGIES au prix de 48,82 € par action.

A la clôture de l'offre, Financière Serma, détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Groupe Serma² qu'elle contrôle, 1 145 708 actions SERMA TECHNOLOGIES représentant 1 728 335 droits de vote, soit 99,58% du capital et au moins 99,72% des droits de vote de cette société³.

¹ Financière Serma est un véhicule d'acquisition créé pour les besoins de l'opération, regroupant les intérêts du fonds Chequers Capital XV FCPR (fonds géré par Chequers Capital), de CM-CIC et des *managers* dirigeants de SERMA TECHNOLOGIES.

² Il est rappelé que la société Financière Serma détient l'intégralité du capital de la société Groupe Serma, laquelle détient 1 114 397 actions SERMA TECHNOLOGIES représentant 1 697 024 droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 1 150 536 actions représentant au plus 1 733 163 droits de vote.